

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 9 JUILLET 2026**

L'an deux mil vingt-six le neuf juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. Philippe DAULY, Maire.

M. Yves BRUNET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Thomas CHEVALIER,
Adjoints.

Mme Manuella ABBÉ, Mme FRATTINI Héloïse, M Pascal FRENDU,
M Pascal GODEST, Mme Nathalie JOSSELIN, M Franck JOSSET, M Michel OLÉRON, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mme LE ROLLAND Florence

Mme Lydie RAMEZ donne procuration à M Yves BRUNET

M. Jean-Baptiste CORDON donne procuration à M Philippe DAULY

Secrétaire de séance : Mme Nathalie JOSSELIN

Délibération 1

**AVIS DU MAIRE POUR UN DOSSIER
MÉTHANISATION**

Monsieur le Maire avait été informé de deux projets de méthanisation sur la commune de Bourseul. Monsieur le Maire avait souhaité que les porteurs de projets viennent présenter leurs dossiers après les élections municipales. Entre temps, les dossiers de permis ont été déposés en ligne et Monsieur le Maire est sollicité pour donner son avis. Le premier dossier a reçu un avis favorable du conseil, pour le second Monsieur le Maire a demandé à Mr et Mme DECLERCK, porteurs d'un projet et à GRDF de venir faire une présentation, permettant ainsi à l'équipe municipale d'avoir une connaissance du dossier et de poser les questions aux porteurs de projet.

Monsieur le Maire précise que la préfecture a donné son accord au dossier avant d'avoir recueilli l'avis du maire, en conséquence il propose de ne pas émettre d'avis pour ce dossier.

Les Conseillers Municipaux acceptent la proposition du Maire et de ne pas donner d'avis.

**Délibération 2 AVENANT POUR LA COUVERTURE DU TOIT DE LA
SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le Maire annonce qu'un avenant de l'entreprise PAYOU doit être validé concernant des travaux supplémentaires.

Le présent avenant a pour objet les travaux supplémentaires suivants :

-la fourniture et la pose de ligne de vie sur la couverture pour un montant de 3 888.00 € HT.

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL DU 9 JUILLET 2026

-des crochets de sécurité galvanisé vissés sur joint debout pour un montant de 209.24 € HT.
les travaux supplémentaires de la ligne de vie pour une plus-value globale de 4 097.24 € HT.

Le présent avenant a pour effet :

- D'introduire un prix forfaitaire en plus-value
- De modifier le montant du marché, arrêté par acte d'engagement relatif à la mise au point du marché, comme suit :

Le montant HT du marché qui s'élevait à 86 054.35 € HT est annulé et remplacé par le montant de 90 151.59 € HT, variante 1 à 10 302.60 € et variante 2 à 9 676.78 €.

Aucune indemnité compensatrice ne pourra être accordée par suite des dispositions contenues dans le présent avenant. Toutes les autres clauses du marché initial restent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Les conseillers valident cet avenant, à l'unanimité.

Délibération 3

DEVIS SAUR

annule et remplace la délibération du 4 juin 2026

La commune a reçu deux devis de la SAUR pour réaliser des travaux.

Le premier concerne le terrain de football pour le renforcement du branchement existant en diamètre 33/40. Le forfait du branchement d'eau potable en diamètre 31/40 mm sur 6 mètres en RPC est de 1 766.65 € HT. il faut ajouter la fourniture et la pose d'un compteur DN 30 pour 252.38 € HT. Le devis comprend la fourniture et la pose d'un regard pour un compteur D30 en polyéthylène ou PVC équipé d'un rail et cadre galva/tampon fonte pour un montant de 495.90 € HT qu'il faut absolument rajouter au devis. Le coût total du devis est de 2 514.93 € HT.

L'autre proposition est l'implantation d'un poteau incendie diamètre nominal 100 mm avec une protection béton au lieu-dit « La Chesnais ». le montant des travaux s'élève à 3 423.00 € HT.

Les conseillers n'émettent aucune opposition aux deux devis présentés, ils les valident.

Délibération 4 DEVIS ÉCOLE FOURNITURES SCOLAIRES

Lors du conseil d'école, la directrice explique qu'il y a des changements dans le programme de mathématiques pour les classes CM1 et CM2. Le devis s'élève à la somme de 467.24 €. Si l'achat est réalisé, les enfants auront un manuel chacun.

Les conseillers acceptent de prendre en charge l'achat de ces manuels comme indiqué ci-dessus.

Délibération 5 DEVIS POUR LA HOTTE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Après le contrôle annuel des hottes du restaurant scolaire, il est nécessaire de remplacer certaines pièces. La SAS KERFROID fournit un devis pour le remplacement de la tourelle et du variateur de tension électronique mono A6 qui servent au désenfumage.

Le montant du devis s'élève à la somme de 1 523.03 € HT pour les pièces, la pose et la mise en service sont de 730.87 € HT, soit un total de 2 253.90 € HT.

Les conseillers valident cette proposition avec la société KERFROID.

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 9 JUILLET 2026**

Délibération 6 DEVIS LUMINAIRES ÉCOLE ET MAIRIE

Après avoir changé le système de lumière au plafond dans la salle André Hénon par des panneaux LED RODI 830-26W blanc froid.

Il est proposé de changer 12 panneaux à l'école pour un montant de 342.00 € HT et 20 panneaux à la mairie pour un montant de 570.00 € HT ; soit 912.00 € HT au total.

Cette proposition permettra des économies d'énergie et d'obtenir une meilleure diffusion de la lumière. Le Conseil Municipal décide d'accepter le devis de la société CDL ELEC pour les changements de luminaires.

Délibération 7 DÉCISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil de la nécessité de procéder à un réajustement budgétaire sur le budget commune pour écritures budgétaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, décide de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Investissement :		
Dépense 2183		6 500.00 €
Dépense 2183-70		1 000.00 €
informatique école		
Dépense 2188-70		
panneaux LED école		450.00 €
Dépense 2188-78		750.00 €
panneaux LED mairie		
Dépense 231-118	8 700.00 €	

Délibération 8 PARTICIPATION AU FONDS D'AIDE AUX JEUNES

le Conseil Départemental soutient l'action des missions locales et consacre un effort important au financement du Fond d'aide aux jeunes, tout en invitant les collectivités à apporter une contribution. Il a pour objectif de faciliter la démarche d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans ayant des ressources faibles, voire nulles et donc de responsabiliser les jeunes, de les aider à acquérir une autonomie sociale.

Après ce rappel, Monsieur le Maire propose de réitérer notre participation au Fond d'aide aux jeunes à hauteur de 0.40 € par habitant (1270) comme l'an passé soit 508.00 €.

Les conseillers approuvent la proposition de participation au Fond d'aide aux jeunes pour l'année 2026.

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL DU 9 JUILLET 2026

Délibération 9

AIDE AU SPORT

La commission association s'est réunie et souhaite mettre en place un « pass sport et culture » pour les enfants bourseulais de 3 à 17 ans d'un montant de 25 €.

Le fonctionnement se fera sur une année scolaire.

Les enfants concernés (soit environ 250) pourront venir chercher leur coupon entre septembre et décembre de l'année scolaire en cours.

Les associations devront nous envoyer une facture globale avec les coupons entre janvier et mars de l'année scolaire concernée.

Cette règle s'appliquera dès l'année scolaire 2026-2027.

Les conseillers valident cette proposition de création d'un « pass sport et culture » et de son fonctionnement. Ce système annule et remplace le précédent.

Délibération 10 CONVENTION CROIX ROUGE FRANCAISE

Annule et remplace la délibération 1 du 19 février 2026

Monsieur le Maire souhaite avertir les conseillers que la croix Rouge Française propose une autre convention qui permet de ne pas faire d'avance financière et dont le fonctionnement est payant uniquement si leur intervention est nécessaire.

Les montants de leurs interventions sont évalués ainsi :

- Petit incident paiement entre 200 et 400 €

- Gros incident paiement maximum 4 000 €

Se référer à la grille tarifaire fournie avec la convention.

Monsieur le Maire propose d'adhérer à cette nouvelle offre et d'être autorisé à signer la convention.

Les conseillers acceptent cette nouvelle proposition de la Croix Rouge Française et autorisent le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Délibération 11 BAIL DU SALON DE COIFFURE

Monsieur le Maire avertit les conseillers que le bail pour le salon de coiffure a expiré, il faut le renouveler auprès d'un notaire soit dans les mêmes conditions ou sans charge.

Les conseillers autorisent Monsieur le Maire à renouveler le bail du salon de coiffure avec des charges auprès de l'étude des Notaires du Littoral.

Délibération 12 CRÉATION D'UN PARKING AU TERRAIN DE FOOTBALL

Monsieur Thomas CHEVALIER a vu avec sa commission pour créer un parking pour le local des chasseurs au terrain de football.

La SARL LANSARD TP a déposé un devis pour réaliser les travaux suivants :

- décapage de la terre végétale et la stocker sur le terrain.

- Gros empierrement du parking (fourniture-transport et mise en place de pierre 0/80).

- A voir empierrement de finition (fourniture-transport et mise en place).

- Compactage de la pierre au rouleau

Le devis s'élève à la somme de 8 709.00 € HT.

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL DU 9 JUILLET 2026

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte de réaliser les travaux pour le parking au terrain de football avec la SARL LANSARD TP.

Délibération 13

VOIRIE A LA LANDE OLIVET

Le programme de voirie 2025 avait estimé des travaux au lieu-dit « La Lande Olivet » pour la somme de 5 057.40 € HT.

Monsieur Thomas CHEVALIER propose de réaliser ces travaux.

Le Conseil Municipal, accepte la proposition de l'adjoint à la voirie.

Délibération 14

ÉCHANGE DE TERRAIN

Après avoir décidé un échange de terrains avec M SAMPEUR lors du Conseil municipal du 5 mars 2026, la notaire nous informe qu'il faut déclasser certaines parcelles du domaine public dans le domaine privé.

Les parcelles concernées sont la ZI 65 de 114m² et la ZI66 de 25m² soit 139m² au total.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, et conformément à l'article L141-3 du code de la voirie routière, les conseillers décident la désaffectation et le déclassement du domaine public vers le domaine privé communal des parcelles ci-dessus située sur la voie communale n° 29.

Délibération 15

ESPACES VERTS

Monsieur BOURSEUL a prévu des devis pour les plantations automnales.

La SAS La Source Bretagne a fourni un devis d'assortiment de fleurs pour un montant de 2 630.82 € HT.

La SAS VERALIA a répondu aussi, leur devis s'élève à la somme de 1 580.05 € HT.

Le Conseil Municipal décide après délibération, de choisir le devis de la société VERALIA.

Délibération 16

SUBVENTION COMMUNALE 2026

Monsieur Thomas CHEVALIER propose de verser la subvention communale. La règle concernant l'attribution d'une subvention est : que l'association qui n'a pas bénéficié d'une location gratuite de salle peut bénéficier d'une subvention à condition de fournir leur bilan annuel.

L'association Football Club Bourseulais a dû réserver une salle à Saint Michel de Plélan vu que la réservation faite pour la salle polyvalente de Bourseul n'a pu se concrétiser en raison des travaux de rénovation de la couverture de celle-ci.

L'association Football Club Bourseulais paie le montant de la salle tous les ans et perçoit si tout s'est bien déroulé la subvention de 500 €. Cette année, elle sera diminuée de 175 € (prix de réparation d'extincteur déclenché par les footballeurs pour la deuxième fois). Leur subvention est de 325.00 €.

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL DU 9 JUILLET 2026

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité :

- d'octroyer la subvention communale de 325.00 € Au Football Club Bourseulais pour l'année 2026
- valide la proposition d'obtention d'une subvention pour les associations qui n'ont pas bénéficié d'une location de salle gratuitement dans l'année et qui fournissent leur bilan annuel.

Délibération 17

SUBVENTION 2026

Monsieur Thomas CHEVALIER a réuni la commission association. Elle propose la mise en place d'un nouveau système celui de mettre à disposition pour nos associations 2 locations gratuites par an dans la salle de leur choix (André Hénon, salle polyvalente ou le site des Aulnays).

Les associations pourront aussi faire une demande d'aide financière annuelle. Il faudra monter un dossier en justifiant et argumentant la demande, donner l'état des compte et le bilan de l'assemblée générale.

Les demandes seront analysées par la commission qui les proposera au Conseil Municipal pour validation.

Le Conseil Municipal est favorable sur le principe de la demande d'aide mais souhaite encadrer celle-ci par une charte. Le dossier sera revu au prochain conseil municipal.

Les deux locations gratuites annuelles sont validées par les conseillers.

Délibération 18

SUBVENTION EXTÉRIEURE 2026

Une demande de subvention a été sollicitée par l'association « FOLLES NOTES » de Plancoët auprès de Monsieur Thomas CHEVALIER pour ses diverses interventions sur Bourseul.

L'Adjoint propose le versement d'une subvention de 150 €.

Le Conseil Municipal accepte d'octroyer une subvention de 150 € à l'association « FOLLES NOTES » de Plancoët pour l'année 2026.

Délibération 19 DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT INCENDIE

Monsieur le Maire propose que le correspondant incendie soit le même que le délégué au SDIS soit M Yves BRUNET et en suppléant M Thomas CHEVALIER.

Le Conseil Municipal, valide cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES

CLIMATISATION

Le Service Commun d'Achats nous a informé que l'EDF mettait en place un fonds d'aide au financement pour l'installation d'équipements de rafraichissement dans les crèches, écoles primaires, collèges.... Un devis a été sollicité auprès de la SAS KERFROID pour des climatiseurs pour l'école. Le produit proposé servait pour une pièce de 10m² et la puissance acoustique de 51 Décibels. Il n'était pas

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL DU 9 JUILLET 2026

adapté pour nos classes qui sont plus grandes et où le bruit ne doit pas dépasser 25 décibels.
Monsieur le Maire propose de revoir le dossier ultérieurement.

ASSOCIATION

Monsieur Thomas CHEVALIER va redéfinir avec sa commission les règles d'octroi de mise à disposition d'un local communal (une charte pour les associations qui bénéficient d'un local communal pourra être mise en place).

PACTE DE GOUVERNANCE

Dans le cadre de la démarche de co-construction du pacte de gouvernance, le groupe de travail piloté par Jérémy Dauphin et Sandrine Deutschmann a poursuivi ses travaux sur l'architecture des commissions thématiques, présentés lors de la Conférence des Maires du 6 juillet.

En voici les grandes lignes afin que vous puissiez, dès à présent, identifier au sein de votre Conseil municipal les élus susceptibles de siéger.

Il s'agit d'un engagement pour la durée du mandat. Si vous souhaitez changer ou démissionner d'une commission, il faudra passer par un vote en conseil communautaire.

11 commissions thématiques couvrant les grandes politiques publiques de l'agglomération :

1. Relations aux communes, Ruralité et Cohésion
2. Aménagement, Urbanisme et Logement
3. Eau potable et Assainissement
4. Environnement, Transitions et GEMAPI
5. Développement économique, Formation, Emploi et Agriculture
6. Finances et Administration générale
7. Déchets et Économie circulaire
8. Mobilités et Voirie
9. Cohésion sociale, Petite enfance et Santé
10. Sport et Jeunesse
11. Culture, Citoyenneté et Conseil de Développement

Ces commissions, pilotées par les Vice-Présidents communautaires, sont ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux volontaires, dans la limite de 30 élus par commission.

Chaque commune dispose de 5 sièges au total répartis sur 5 commissions (sauf Dinan 2 élus/commissions).

Chacun de ces 5 élus (conseillers titulaires et suppléants compris) pourra formuler jusqu'à 3 choix de commissions.

La répartition finale sera arbitrée par le groupe de travail « pacte de gouvernance » avant d'être soumise au Conseil communautaire du 28 septembre.

Le 21 juillet, un document d'enregistrement des candidatures sera envoyé aux Maires et secrétariats de mairie qui réaliseront 1 seule saisie pour les 5 candidats, et ce avant le 10 septembre.

Merci de transmettre à M Yves BRUNET pour fin juillet 2026, vos souhaits de participation à ses commissions.

Merci de transmettre à M Yves BRUNET pour fin juillet 2026, vos souhaits de participer à ses commissions.

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL DU 9 JUILLET 2026

16/21

DINAN
AGGLOMÉRATION

Pacte de gouvernance **Les commissions thématiques**

Dossier présenté par:
Monsieur Jérémy DAUPHIN et Madame Sandrine DEUTSCHMANN

Conférence des maires du 6 juillet 2026



17/21

01 Ce que le groupe de travail propose

Des commissions ouvertes et participatives

- 1 11 commissions > grandes politiques publiques de l'agglomération
- 2 Ouvertes aux conseillers municipaux volontaires – 30 élus/commission – Possibilité de revoyure de la composition des commissions en cours de mandat
Même nombre de représentants quelque soit la taille de la commune (sauf Dinan)
- 3 3 à 4 commissions/an (+ si nécessaire) – Ordres du jour précis, peu chargés –
Proposition d'un résumé des principaux sujets – Compte-rendus obligatoires
- 4 Déroulé dynamique, participatif – information descendante ET temps de débat et de co-construction systématiques
- 5 Rôle consultatif de la commission (orientation, avis, évaluation) – Présentation des propositions en Bureau par un VP



PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL DU 9 JUILLET 2026

18/21

02 Ce que le groupe de travail propose

Une règle de composition des commissions

Nombre de sièges communautaires	Communes concernées	Conseillers municipaux invités à intégrer les commissions	Total élus par communes
1 conseiller titulaire + 1 suppléant	49	3	5
2 conseillers titulaires	8	3	
3 conseillers titulaires	6	2	5
13 conseillers titulaires (Dinan)	1	9	22

- 337 élus répartis sur 11 commissions soit 31 élus/par commission
- 1 élu par commission (sauf Dinan 2 élus par commission)
- 3 vœux > répartition faite par le groupe de travail



19/21

03 Ce que le groupe de travail propose

Relations aux communes Ruralité & Cohésion

Vice-président(e)(s) :
Jérémy Dauphin

Contractualisation, Fonds de Concours,
Pacte de Gouvernance, PVD-ORT

Aménagement Urbanisme & Logement

Vice-président(e)(s) :
**Mickaël Chevalier
Marie-Christine Cotin**

Logement, Plan Local de l'Habitat, Gens du Voyage
SCOT-AEC, PLUI, Instruction du Droit des Sols

Eau potable & Assainissement

Vice-président(e)(s) :
**Laurence Gallée
Bernard Plesier**

Eau: Réseaux, équipements, Relations avec les délégataires,
les producteurs et les distributeurs
Assainissement: Equipements, réseaux, Eaux pluviales,
Relations avec les délégataires

Environnement Transitions & GEMAPI

Vice-président(e)(s) :
**David Boixière
Yann Godet
Patrick Barraux**

Environnement, Grand Cycle, Bassins versants, Biodiversité,
Trait de côte, Grand Site de France

Plan Air Energie Climat, Schéma Directeur des Energies
Renouvelables et de Récupération (SDENR-R), SDIE (Schéma
Directeur Immobilier et Énergétique), Plan Intercommunal de
Sauvegarde (PICS), Parc Naturel Régional

Schéma Mer et Littoral, FEAMPA

Développement économique Formation, Emploi & agriculture

Vice-président(e)(s) :
**Thierry Orvellon
Laurent Vandamme
Jean-Louis Nogues**

Développement économique, Aides économiques,
Développement touristique, Développement numérique,
Relations avec les réseaux et les partenaires

Pôle Cristal, Enseignement supérieur, ECODIA

Soutien au monde agricole, Relations avec les partenaires,
Projet Alimentaire Territorial

Finances & Administration générale

Vice-président(e)(s) :
**Marina Le Moal
Didier Lechien**

Finances, Prospective, Pacte Fiscal et Financier Solidaire, SDIS

Ressources Humaines, Assemblées, Juridique, Assurances,
Informatique, Mutualisation, Egalité Femme / Homme



PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL DU 9 JUILLET 2026

20/21

03 Ce que le groupe de travail propose

Déchets & Économie circulaire

Vice-président(e)(s) :
Philippe Landuré

Collecte des déchets, déchetteries, biodéchets, prévention, suivi chantier RCU, Relations avec le SMPRB

Mobilités et Voirie

Vice-président(e)(s) :
**Anne-Sophie Guillemot
Denis Goupil**

Réseau Dinamo, Transports scolaires, Plan vélo, Grandes Infrastructures

Voie communautaire

Cohésion sociale Petite enfance & Santé

Vice-président(e)(s) :
**Suzanne Lebreton
Fabrice Rivallan**

Cohésion sociale, Petite Enfance, parentalité, suivi du CTG, Contrat de Ville, Soutien aux associations

Santé, EHPAD de Plélan-le-Petit, Relations avec le Groupe Hospitalier Rance-Emeraude

Sport et Jeunesse

Vice-président(e)(s) :
Christelle Guinio

Equipements, Soutien aux associations, Emplois tripartites, ALSH, Animavac

Culture, Citoyenneté Conseil de Développement

Vice-président(e)(s) :
Aurélie Nicolas

Pôle d'enseignement artistique, Saison culturelle, LIRICI, Coriosols, Soutien aux associations, Conseil de Développement, Médiathèque, Ludothèque



21/21

Pour info :

Méthodo et rétroplanning

1^{er} juillet : Atelier n°4 du groupe de travail

7 juillet : Envoi d'un mail d'information aux maires indiquant le nombre de commissions, leurs thématiques et le nombre de représentants attendu par commune.

Jusqu'au 17 juillet : Les VP affinent les thématiques et sujets principaux qui seront abordés au sein des commissions pendant le mandat et déterminent la date de leur 1^{ère} commission.

21 juillet (au plus tard) : Envoi d'un questionnaire Daquest aux Maires qui devront indiquer les noms et choix de leurs collègues (3 choix max/élu).

10 septembre : Retour du questionnaire et traitement des résultats.

14 septembre : Réunion du groupe de travail pour composition des commissions si nécessaire

17 septembre : Envoi des convocations

28 septembre : Conseil Communautaire (envoi des convocations - Elections des commissions

15 premiers jours d'octobre : Premières réunions des commissions



PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL DU 9 JUILLET 2026

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL RPI

Monsieur le Maire a rencontré l'inspectrice d'académie pour notre école (effectifs, transport scolaire, diverses questions...). Le transport scolaire est le sujet important ; pour le conserver la commune a dû signer une convention avec Dinan Agglomération pour l'année scolaire 2026-2027. Pour l'année scolaire suivante, la mise en place d'un RPI concentré c'est-à-dire lorsque l'ensemble des élèves des communes concernées est scolarisé dans l'école de l'une des communes. A cette condition, le transport scolaire pourrait être conservé. Monsieur le Maire souhaite faire le point sur les avantages et les inconvénients si l'on met en place un RPI avec la commune de Plorec sur Arguenon.

VÉOLIA

La société VÉOLIA est maintenant référencée auprès du Service Commun d'Achats et propose des prix attractifs. Elle souhaite rencontrer Monsieur le Maire.

PROXI

Le magasin Proxi et son logement sont remis en vente. Le prix est de 145 000.00 € et les frais sont de 7 000.00 €. Monsieur le Maire demande aux conseillers si l'on se positionne sur l'achat en faisant une offre ou pas. Le Conseil Municipal décide d'attendre pour le moment.

CANICULE

Les horaires des agents du service technique sont modifiés face aux fortes chaleurs.

Ordre du jour :

- Délibération 1 Avis du Maire pour le dossier méthanisation
- Délibération 2 Avenant pour la couverture du toit de la salle polyvalente
- Délibération 3 Devis SAUR (2)
- Délibération 4 Devis école fournitures scolaires
- Délibération 5 Devis pour la hotte du restaurant scolaire
- Délibération 6 Devis luminaire école et mairie
- Délibération 7 Décision modificative
- Délibération 8 Participation au d'aide aux jeunes
- Délibération 9 Aide au sport
- Délibération 10 Convention « Croix Rouge Française »
- Délibération 11 Bail du salon de coiffure
- Délibération 12 Création d'un parking au terrain de football
- Délibération 13 Voirie à la Lande Olivet
- Délibération 14 Échange de terrain
- Délibération 15 Espaces verts
- Délibération 16 Subvention communale
- Délibération 17 Subvention 2026
- Délibération 18 Subvention extérieure 2026
- Délibération 19 Désignation d'un correspondant incendie
- Questions diverses

SIGNATURE DU PROCES VERBAL DU 9 JUILLET 2026

Philippe DAULY
le Maire

Mme Nathalie JOSSELIN
Secrétaire de séance